



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

palais de justice

Question écrite n° 52299

Texte de la question

M. Jean-Frédéric Poisson interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur es conditions de détention des personnes gardées à vue ou déférées au dépôt et à la souricière du palais de justice de Paris. En effet, un rapport de la conférence des avocats du barreau de Paris au conseil de l'ordre dénonce les conditions d'attentes dans les cellules qui sont difficilement supportables ; les conditions d'hygiène y sont inadmissibles et le travail des surveillants pour empêcher les détenus de communiquer entre eux est rendu impossible par l'inadaptation des locaux et le manque de personnel. De ce fait, il souhaiterait connaître des intentions du Gouvernement en vue d'améliorer les conditions de détention des personnes gardées à vue et des déférées dans ces locaux, pour garantir le respect minimum de la dignité humaine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Frédéric Poisson](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52299

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 juin 2009, page 5769

Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)